

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-personnels-de-la-communaute-educative-solidaires.html>



Les personnels de la communauté éducative solidaires !

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : lundi 3 juin 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Les personnels de la communauté éducative solidaires !

La [DGER](#) a décidé unilatéralement de relever les seuils de dédoublement des grilles horaires de la 4^{ème} au [BTSA](#) pour toutes les disciplines sauf les langues et certaines matières professionnelles durant les pratiques encadrées. De plus ces seuils sont dorénavant indicatifs, laissant la possibilité aux établissements d'y déroger.

Ces mesures anti-pédagogiques et leurs effets néfastes sur les conditions d'apprentissage des jeunes, ne pourront que rejaillir sur le climat scolaire et ne manqueront donc pas d'impacter tous les services de nos établissements (vie scolaire, administration, infirmerie).

Nous, **les personnels d'éducation et vie scolaire**, refusons de faire les frais de cette décision de la DGER car inévitablement la réduction des enseignements à effectif réduit entraînera une dégradation des conditions d'apprentissage, des tensions dans les classes, des exclusions plus nombreuses de TP/TD et donc de gestion de conflit. Nous refusons que la vie scolaire devienne le point de chute de tous les élèves mis en difficulté dans leurs apprentissages et finalement en situation d'échec dans leur formation car nous avons une autre vision de notre métier.

Nous, **les AESH** de l'enseignement agricole public ne pouvons que nous opposer à la décision de la DGER qui amènera inévitablement les jeunes en situation de handicap que nous suivons en échec car ils ne pourront plus bénéficier, notamment dans certaines matières, d'un enseignement à effectif réduit qui est, au-delà de notre présence, une forte valeur ajoutée pédagogique pour les jeunes que nous suivons !!

Nous, **les infirmières de l'enseignement agricole public** dénonçons cette suppression, de fait des seuils de dédoublement qui va entraîner inévitablement une dégradation des conditions de classe, du mal-être de certains jeunes en situation d'échec scolaire voire des accidents dans le cadre de certains cours TP/TD qui ne seront plus dédoublés. Nous refusons cela car nous avons une autre vision de notre métier, aux côtés des personnels d'enseignement et d'éducation.

Nous, **les personnels administratifs des lycées** et tout particulièrement, celles et ceux qui assumons le secrétariat pédagogique, rencontrons régulièrement les familles des lycéens, refusons cette suppression des seuils réglementaires de dédoublement. Nous refusons de voir plus nombreux dans notre bureau des jeunes en situation d'échec scolaire, des familles en plein désarroi suite au décrochage scolaire de leur enfant qui bénéficiera de moins

Les personnels de la communauté éducative solidaires !

d'enseignement à effectif réduit, pourtant essentiel à la réussite scolaire.

Nous, personnels d'éducation et vie scolaire, [AESH](#) et infirmières des lycées, personnels administratifs, toutes et tous membres de la communauté éducative de nos lycées apportons tout notre soutien et, appelons les collègues convoqués notamment pour les examens (surveillance) à refuser la convocation et à s'inscrire résolument dans cette action pour la défense des conditions d'apprentissage des jeunes que nous accueillons dans nos lycées.

Les représentants des personnels d'éducation et vie scolaire, des AESH, des infirmières, des personnels administratifs du Snetap-[FSU](#)

[téléchargez notre appel ici](#)